

VŒU UIT-R 91-2

Atlas mondial de la conductivité du sol

(1993-1997-2007)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'il est nécessaire de disposer de données sur la conductivité du sol pour planifier les services de radiocommunication, y compris les services relatifs à la navigation, dans les bandes d'ondes myriamétriques, kilométriques et hectométriques;
- b) que l'Atlas mondial de la conductivité du sol est publié en tant que Recommandation UIT-R P.832;
- c) qu'il est souhaitable que l'Atlas mondial contienne des données sur la conductivité du sol de tous les pays du monde;
- d) qu'il y a eu de nombreux changements dans les frontières entre les pays;
- e) que la valeur de la conductivité pour la propagation de l'onde de sol dépend de la fréquence utilisée;
- f) que la valeur de la conductivité ne peut être mesurée qu'au moyen de techniques adaptées tenant compte de la profondeur avec laquelle les ondes radioélectriques pénètrent dans le sol;
- g) que, pour certains types de structure géologique du sol et de couverture du sol, la valeur de la conductivité peut varier d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre;
- h) que l'UIT-R ne peut réviser les données contenues dans l'Atlas mondial de la conductivité du sol qu'en fonction des informations fournies par les différents pays,

émet le Vœu

- 1** que les administrations vérifient et, le cas échéant, révisent les informations contenues dans l'Atlas mondial, notant qu'il peut être nécessaire, dans certains cas, d'inclure des variations saisonnières;
 - 2** que les nouvelles administrations vérifient que l'Atlas mondial actuel de la conductivité du sol tient compte de leurs besoins et contribuent par leurs apports à réviser les données;
 - 3** que les administrations des pays pour lesquels l'Atlas mondial ne contient pas de données sur la conductivité du sol rassemblent ces données et les communiquent conformément aux renseignements figurant dans la Recommandation UIT-R P.832.
-